



SEMAPHORE MULHOUSE SUD ALSACE 7-9 rue du Moulin 68100 MULHOUSE
Tél : 03.89.66.33.13 Fax : 03.89.56.49.19 www.semaphore.asso.fr – www.reseau-informationjeunesse-alsace.fr

AGENT DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS SPORTIFS ET AIRES DE JEUX EN ALSACE

Vous aimez la perspective de :

- accueillir les usagers (scolaires, associatifs, grand public)
- travailler seul
- avoir une autonomie importante et prendre des initiatives dans le cadre de procédures d'urgence
- contrôler et entretenir les équipements et matériels sportifs ou aires de jeux
- réaliser les travaux de première maintenance
- avoir un emploi physique (station prolongée debout et port de charges lourdes)
- surveiller la sécurité des usagers et des installations
- avoir des horaires décalés
- avoir un statut de fonctionnaire

Alors ce métier est peut être « fait pour vous »....

Il effectue les travaux d'entretien et de première maintenance des équipements, matériels sportifs et aires de jeux. Il assure la surveillance des équipements et des usagers et veille au respect des normes de sécurité. Il accueille et renseigne les usagers.

Les titulaires d'un Brevet d'Etat de maître nageur-sauveteur ou de tout autre diplôme reconnu équivalent sont chargés de la surveillance des piscines et baignades.

Pour accéder à ce type de poste il faut passer un *concours territorial de catégorie C* intitulé : **Opérateur des activités physiques et sportives.**

Les dates d'inscription au concours et les dates des épreuves peuvent vous être communiquées par le Centre de Gestion de votre département (voir adresses ci-dessous).

La réussite aux concours de la fonction publique territoriale ne vaut pas recrutement mais inscription sur une liste d'aptitude à valeur nationale. Il appartient au candidat lauréat d'un concours territorial de se rapprocher des collectivités susceptibles de recruter, soit en répondant à des petites annonces publiées sur Internet ou dans la presse, soit en adressant des candidatures spontanées à des collectivités territoriales. Certaines collectivités adressent également parfois directement des propositions d'entretien d'embauche aux lauréats.

La liste d'aptitude est établie pour une durée d'un an. Elle est renouvelable deux fois, sur demande écrite du lauréat. Cette demande doit être faite dans le mois qui précède la fin de la première et de la deuxième année d'inscription. Seul le lauréat non recruté peut bénéficier de ces renouvellements. Si aucun autre concours n'intervient dans un délai de 3 ans à compter de leur inscription initiale, les lauréats non recrutés, continuent d'être inscrits sur la liste d'aptitude jusqu'à l'établissement de la suivante.

Un dispositif à connaître : le PACTE

Le Parcours d'Accès aux Carrières de la fonction publique Territoriale, hospitalière et de l'Etat (PACTE) est un nouveau mode de recrutement pour l'accès des jeunes 16 à 25 ans révolus aux cadres d'emploi de catégorie C par la voie d'une formation en alternance d'un ou deux ans conduisant à la titularisation. Ce contrat de droit public doit être créé sur un emploi vacant. Il s'adresse aux jeunes sans diplôme et sans qualification professionnelle reconnue, ou n'ayant pas atteint le niveau bac.

Pour trouver plus d'informations sur le PACTE vous pouvez vous adresser à l'agence Pôle Emploi ou à la Mission locale de votre lieu de résidence ou vous connecter sur les sites suivants : www.fonction-publique.gouv.fr ; www.cohesionsociale.gouv.fr

Source : www.cig929394.fr

FORMATIONS EN ALSACE

Ouvert aux candidats titulaires au moins d'un titre ou diplôme homologué au niveau V des titres et diplômes de l'enseignement technologique (CAP ; BEP ; Brevet des Collèges).

Une expérience dans un domaine en lien avec le concours est idéale pour voir votre candidature aboutir. Ainsi par exemple les titulaires d'un Brevet d'Etat de maître nageur-sauveteur ou de tout autre diplôme reconnu équivalent sont chargés de la surveillance des piscines et baignades.

FORMATIONS TECHNIQUES

Voici un petit échantillon des formations initiales possibles.

Par apprentissage

67

*** CAP Carreleur – Mosaïste ; CAP Constructeur en béton armé du bâtiment ; CAP Installateur sanitaire ; CAP Installateur thermique ; CAP Maçon ; CAP Maintenance de bâtiments de collectivités ; CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques ; CAP Serrurier – métallier ; CAP Solier moquettiste...**

CFA du LP Xavier Nessel

123 route de Strasbourg - 67500 Haguenau Cedex - Tél : 03 88 53 20 18 - Fax : 03 88 53 20 17

Site : www.lyc-nessel-haguenau.ac-strasbourg.fr

*** CAP Etancheur du bâtiment et des travaux publics ; CAP Carreleur – Mosaïste ; CAP Constructeur en béton armé du bâtiment ; CAP couvreur ; CAP Constructeur d'ouvrages du bâtiment en Aluminium, verre et matériaux de synthèse ; Installateur sanitaire ; CAP Installateur thermique ; CAP Maçon ; CAP Peintre applicateur de revêtements ; CAP Plâtrier – plaquiste ; CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques ; CAP Réalisation en chaudronnerie industrielle ; CAP Serrurier – métallier ; CAP Solier moquettiste...**

CFA du lycée le Corbusier

15 rue Lixenbuhl - BP 10133- 67400 Illkirch-Graffenstaden Cedex - Tél : 03 88 66 87 66 - Fax : 03 88 66 87 67

Site : <http://www.lyceelecorbusier.com>

68

*** CAP Electricien d'équipement ; CAP Maçon ; CAP Carreleur – Mosaïste ; CAP Constructeur en béton armé du bâtiment ; CAP Constructeur d'ouvrages du bâtiment en Aluminium, verre et matériaux de synthèse ; CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques ; CAP Plâtrier – plaquiste ; CAP Serrurier – métallier ; CAP Installateur sanitaire ; CAP Peintre applicateur de revêtements ; CAP Solier moquettiste...**

CFA du Lycée Gustave Eiffel

Rue Gustave Eiffel - 68700 Cernay Cedex - Tél : 03 89 75 90 28 - Fax : 03 89 75 77 48

Site : <http://www.lycee-cfa-btp-cernay.fr>

*** CAP Carreleur – Mosaïste ; CAP Installateur sanitaire ; CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques ; CAP Serrurier – métallier ; CAP Maçon ; CAP Solier moquettiste ; CAP Installateur thermique...**

CFA Centre Alsace Marcel Rudloff

2 rue des Papeteries- 68000 Colmar- Tél : 03 89 21 57 40 - Fax : 03 89 23 99 44

Site : <http://www.cfa-colmar.cm-alsace.fr>

Par voie scolaire

67

*** CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques ; CAP Serrurier – métallier ; CAP Carreleur – Mosaïste ; CAP Maçon ; CAP Installateur thermique...**

Lycée professionnel Xavier Nessel
123 route de Strasbourg - BP 50235 - 67500 Haguenau Cedex - Tél : 03 88 53 20 12 - Fax : 03 88 53 20 17
Site : <http://www.lyc-nessel-haguenau.ac-strasbourg.fr>

* **CAP Préparation et réalisation d'ouvrages électriques ; CAP Serrurier – métallier ; CAP Couvreur ; CAP Installateur sanitaire ; CAP Maçon ; CAP Peintre applicateur de revêtements ...**

Lycée polyvalent Le Corbusier - Section d'enseignement professionnel
15 rue Lixenbuhl - BP 10133 - 67400 Illkirch-Graffenstaden - Tél : 03 88 66 87 66 - Fax : 03 88 66 87 67
Site : <http://www.lyceeecorbusier.com>

68

* **CAP Carreleur ; CAP Installateur thermique ; CAP Installateur sanitaire ; CAP Maçon ; CAP Peintre applicateur de revêtements ...**

Lycée polyvalent Gustave Eiffel - Section d'enseignement professionnel
Rue Gustave Eiffel - 68700 Cernay Cedex - Tél : 03 89 75 77 67 - Fax : 03 89 75 77 48
Site : <http://www.lycee-cfa-btp-cernay.fr>

FORMATIONS SPORTIVES

* **Brevet d'état de maître nageur sauveteur**

Le titulaire du BNSSA peut surveiller des piscines privées, des plages publiques ou privées et assister les maîtres nageurs dans la surveillance des piscines publiques.

L'examen du BNSSA est composé d'épreuves pratiques éliminatoires, et d'épreuves cotées.

Il faut être titulaire du PSE1 et avoir 18 ans révolus pour se présenter à l'examen.

BNSSA (Brevet National Sauveteur Secouriste Aquatique)

67

Club d'Activités des Maîtres-Nageurs-Sauveteurs (CAMNS)
7 rue de l'Usine à Gaz - 67240 Bischwiller – Tél : 03 88 06 21 60 - Site : www.camns.com
Contact : Mr André Hiltenbrand au 06 08 00 70 12

Association des Sauveteurs Secouristes Plongeurs 67 (ASSP67)
15 rue des Peupliers – 67370 Pfettisheim – Tél : 06 26 19 58 38

Association des Sauveteurs Secouristes de Strasbourg
Maison des Associations – 1A Place des Orphelins – 67000 Strasbourg
Responsable : Mr Laurent Weiss au 06 74 06 13 17 – Site : www.ass-strasbourg.com

Maîtres Chiens Sauveteurs Aquatiques Terre Neuve 67 – Sécurité Civile
27 rue Gumbrechtshoffen – 67000 Strasbourg
Président : M. Jean-Marie Lazarus au 06 07 67 14 40 - Site : www.sites.estvideo.net/tn67

Plongée Aquatique Club de Strasbourg - FNMNS
Maison des associations 1 place des orphelins – 67000 Strasbourg
Responsable : Mr Brand Alain 06 08 34 33 18

68

Association française de Sauvetage et de Secourisme
Maison des Associations - 6 route d'Ingersheim – 68000 Colmar
Contact : Mr Lucien Pellicia – Tél : 06 28 40 76 52 – Site : www.acss-colmar.net

Centre de Formation de Sauvetage et de Secourisme (CFSS)
Complexe Sportif de Fessenheim – 69a rue de la Libération - 68740 Fessenheim - Tél : 03 89 48 52 49
Tél. Piscine : 03 89 48 55 90 - Contact : Mr Denis Foehrle – Tél : 03 89 48 54 79
Site : <http://cfss-fessenheim.com>

* BPJEPS spécialité Activités Aquatiques et de la Natation

Le Brevet Professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport des Activités Aquatiques et de la Natation confère à son titulaire la qualification permettant d'enseigner la natation, d'animer les activités aquatiques et de surveiller les piscines, les baignades ou les plans d'eau aménagés. Il confère à son titulaire le titre de Maître Nageur Sauveteur.

En Alsace, ce nouveau diplôme remplace le BEESAN à partir de 2011. Il sera généralisé à partir de 2013.

67

FORMA'S – CFA des Métiers de l'Animation et du Sport - Maison des Sports
4 rue Jean Mentelin – BP 95028 – 67035 Strasbourg cedex 02 – Tél : 03 88 26 94 70

Modalités : formation en alternance sur 12 mois.

Se fait en partenariat avec le CREPS Alsace (Strasbourg et Mulhouse).

Retrait des dossiers : à partir du 09 mars 2011. Clôture du dépôt des dossiers le 20 mai 2011.

Tests de sélection : du 27 au 30 juin 2011.

Formation au stade nautique de l'Illberg à Mulhouse du 12 septembre 2011 au 31 août 2012.

CREPS ALSACE

4 Allée Sommerhof – 67200 Strasbourg – Tél : 03 88 10 47 67

68

CREPS ALSACE (antenne de Mulhouse)

5 rue des Frères lumière - 68200 Mulhouse – Tél : 03 89 32 10 56 ou 03 89 33 99 40

LIEUX D'INFORMATIONS SUR LE CONCOURS

Centre de Gestion du Bas-Rhin

12 avenue R. Schuman - BP 51024 - 67381 Lingolsheim cedex – Tél : 03 88 10 34 64 – Site : www.cdg67.fr

Centre de Gestion du Haut-Rhin

22 rue Wilson – 68027 Colmar Cedex – Tél : 03 89 20 36 00 - Site : www.cdg68.fr

PREPARATION AUX CONCOURS

- CAP Carrières Publiques permet de connaître les dates de concours, d'acheter des ouvrages de préparation aux concours, de consulter les annales, etc... voir site : www.carrieres-publiques.com
- Le CNFPT édite des ouvrages préparatoires et spécialisés dans les concours de la Fonction Publique Territoriale, voir site www.cnfpt.fr .
Le Centre National de la Fonction Publique Territoriale assure uniquement la formation des territoriaux en poste. Les candidats externes peuvent se référer aux indications bibliographiques figurant sur le site du CNFPT et se renseigner auprès d'organismes de formation préparant aux concours de la fonction publique territoriale.
- Consulter les annales corrigées des concours de la Fonction Publique Territoriale. Conçue par les organisateurs des concours - les centres de gestion de la fonction publique territoriale (CIGPC) - cette collection d'annales corrigées prépare les candidats aux différents concours et examens professionnels (présentation du « métier », guide pratique des épreuves, sujets corrigés, vraies copies de candidat avec les appréciations des correcteurs, attentes du jury).

Liste non exhaustive ...

